

Centre de Cautionnement et de Financement SA (CCF SA)

Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2020 - Procès-verbal

Ouverture de l'assemblée

Le Président ouvre l'assemblée à 13h30 en présence de la représentante indépendante, du directeur et de Mme Sibylle Grandidier, désignée comme secrétaire de l'assemblée.

L'assemblée générale ordinaire a été organisée sans la présence physique d'actionnaires, en vertu de l'art. 6b de l'ordonnance 2 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19).

Le Président constate que l'assemblée a été dûment convoquée, conformément aux statuts, par lettre adressée à chaque actionnaire ainsi que par publication dans le Bulletin officiel. Tous les actionnaires ont eu la possibilité de donner à la représentante indépendante une procuration avec leurs instructions de vote. Les documents nécessaires au bon déroulement de l'Assemblée ont été adressés par courrier aux actionnaires.

210 actionnaires sont représentés. Ils détiennent 196'322 actions, soit 77.6% du capital-actions.

Le Président propose de débiter l'assemblée par l'élection de la représentante indépendante.

1. Élection de la représentante indépendante

Me Valentine Roudit est élue comme représentante indépendante pour une durée de fonctions qui s'achève à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Résultats des votes :

oui :	193'978	(199 actionnaires)
non :	0	(0 actionnaire)
abstentions :	2354	(11 actionnaires)

2. Approbation du rapport annuel et des comptes annuels

Le rapport annuel ainsi que les comptes sont acceptés.

Résultats des votes :

oui :	193'976	(198 actionnaires)
non :	0	(0 actionnaire)
abstentions :	2356	(12 actionnaires)

3. Utilisation du bénéfice au bilan

La proposition d'utilisation du bénéfice au bilan telle que figurant dans le rapport de gestion est acceptée.

Résultats des votes :

oui :	193'378	(198 actionnaires)
non :	0	(0 actionnaire)
abstentions :	2954	(12 actionnaires)

Le président clôt ensuite l'assemblée et remercie les personnes présentes.

4. Décharge aux organes responsables

L'assemblée donne décharge aux organes responsables.

Résultats des votes :

oui :	190'748	(197 actionnaires)
non :	0	(0 actionnaire)
abstentions :	5584	(13 actionnaires)

5. Élection de l'organe de révision

La société BDO SA à Sion est réélue comme organe de révision pour une période d'une année.

Résultats des votes :

oui :	193'934	(198 actionnaires)
non :	0	(0 actionnaire)
abstentions :	2398	(12 actionnaires)

CCF SA

Centre de Cautionnement et de Financement SA

Jean-Pierre Morand

Jacques Métrailler

Président

Directeur